



## Communiqué de presse

### Rythmes scolaires

## Pour la CGT, c'est toujours NON!



Dès la rentrée 2013, la CGT dressait un constat négatif des premières applications de la réforme des rythmes scolaires pour les 23 % de communes l'ayant appliquée.

Nombreux, parmi les défenseurs de cette réforme (ministres, député-e-s, certains syndicats...), nous opposaient la nécessité d'analyser les effets de la mise en place sur un temps plus long. Depuis, nous attendons toujours qu'un bilan ministériel soit effectué, en vain.

Malgré les mobilisations ayant rassemblé enseignants, personnels des collectivités, salariés du secteur associatif et parents d'élèves, les gouvernements successifs se sont entêtés à poursuivre une réforme emblématique d'une politique d'austérité prônée par la commission européenne exigeant la destruction des services publics au nom de la réduction des déficits publics.

Les modifications du décret Hamon n'améliorent en rien les conditions d'apprentissage des élèves et compliquent davantage les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Le nouveau transfert de compétences de l'État vers les collectivités (alors que le budget de ces dernières est amputé de 11 milliards d'euros), confirme nos craintes, notamment sur :

- le manque de clarté des missions de chacun et la problématique de l'utilisation des locaux faute de moyens et d'espaces supplémentaires nécessaires,
- l'instauration de tâches supplémentaires pour les personnels enseignants et territoriaux,
- l'allongement des temps de travail engendrant de la fatigue pour les enfants ainsi que pour les personnels concernés,
- le manque de lisibilité, pour les enfants et les parents, du temps contraint et du périscolaire,
- l'insécurité des conditions d'accueil des enfants considérées comme des garderies,
- la captation de compétences éducatives relevant de l'École par les collectivités.

Si la CGT Éduc'action et la Fédération CGT des Services publics s'opposent à la réforme actuelle des rythmes scolaires, elles ne sont pas pour autant hostiles à ce que s'engage une véritable transformation démocratique de l'École mettant l'enfant au cœur des réflexions dans une approche pluridisciplinaire et complémentaire entre Éducation nationale et collectivités territoriales.

Cet objectif est indissociable d'une démarche en faveur d'un développement humain durable, soucieux de l'environnement scolaire tout comme des conditions de travail et du droit d'intervention de l'ensemble des personnels scolaires et périscolaires.

L'École émancipatrice que nous voulons construire exige l'affirmation d'un cadre national (seul garant de l'égalité d'accès et de la gratuité), avec l'assurance de budgets ambitieux, de moyens matériels et de locaux, ainsi que de moyens humains (personnels qualifiés, formés, et bien rémunérés).

**La CGT entend bien poursuivre la lutte contre les nouveaux rythmes scolaires et, dès à présent, appelle tous les personnels à se mobiliser pour construire, du local au national, la mobilisation qui s'impose !**

*Le 26 septembre 2014*